

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00918 Numéro SIREN : 452 634 116 Nom ou dénomination : A.C.F. PREVENTION DES RISQUES

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2020 sous le numéro de dépôt 5805

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/5805

Déposant :

Nom/dénomination : A.C.F. PREVENTION DES RISQUES

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 452 634 116

N° gestion : 2004 B 00918



BILAN ACTIF

Certifié conforme

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 839,35	1 839,35		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 831,98	51 293,07	7 538,91	4 305,54
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 860,00		1 860,00	1 860,00
TOTAL (I)	62 531,33	53 132,42	9 398,91	6 165,54
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	5 622,45		5 622,45	6 477,59
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	142 338,60	1 445,38	140 893,22	86 571,62
Autres créances (3)	3 586,09		3 586,09	363,68
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	41 999,00		41 999,00	41 999,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	84 581,99		84 581,99	135 900,85
Charges constatées d'avance (3)	5 304,12		5 304,12	1 221,23
TOTAL (II)	283 432,25	1 445,38	281 986,87	272 533,97
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	345 963,58	54 577,80	291 385,78	278 699,51
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



[Signature]

BILAN PASSIF

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 15 000,00)	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	55 790,59	54 494,18
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 634,60	50 796,41
SITUATION NETTE	122 175,19	121 040,59
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	122 175,19	121 040,59
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49,11	39,52
Emprunts et dettes financières diverses (3)	109 535,28	94 976,69
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	11 783,23	5 219,22
Dettes fiscales et sociales	44 345,96	51 164,32
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 497,01	6 259,17
TOTAL (III)	169 210,59	157 658,92
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	291 385,78	278 699,51
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	169 210,59	157 659,00



COMPTE DE RÉSULTAT

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation :</i>	235 708	224 026	11 682	5,21
Montant net du chiffre d'affaires	235 708	224 026	11 682	5,21
Production stockée	-855	2 432	-3 287	-135,17
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 225		6 225	
Autres produits	22	3	19	570,48
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	241 100	226 461	14 639	6,46
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	49 986	43 301	6 685	15,44
Impôts, taxes et versements assimilés	2 147	2 710	-563	-20,78
Salaires et traitements	81 536	81 891	-355	-0,43
Charges sociales	35 078	34 937	141	0,40
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 728	695	2 033	292,72
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	6 231	7	6 224	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	177 705	163 540	14 165	8,66
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	63 396	62 921	474	0,75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				



[Signature]

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

ACF PREVENTION DES RISQUES

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 Au 31/12/19	Du 01/01/18 Au 31/12/18	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 817	1 777	41	2,30
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 817	1 777	41	2,30
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 415	1 431	-15	-1,08
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	1 415	1 431	-15	-1,08
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	402	346	56	16,28
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	63 798	63 267	531	0,84
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		60	-60	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		60	-60	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-60	60	100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôt sur les bénéfices (X)	13 163	12 411	752	6,06
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	242 918	228 238	14 680	6,43
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	192 283	177 441	14 842	8,36
Bénéfice ou Perte	50 635	50 796	-162	-0,32
(3) Dont produits concernant les entités liées (4) Dont intérêts concernant les entités liées				



[Signature]

A.C.F. Prévention des Risques
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 15 Rue de Pontoise, 95220 HERBLAY
452634116 RCS PONTOISE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 50 634,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 634,60 euros
A titre de dividendes	49 500,00 euros
Soit 660,00 euros par action	
Le solde	1 134,60 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 56 925,19 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition



commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 49 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
28 500,00 euros, soit 380,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 500,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
27 000,00 euros, soit 360,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
49 500,00 euros, soit 660,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 49 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal ZAPPARRATA

